



Une belle victoire, Pour M. Jean-Étienne Godot et la FSU Territoriale De la région de Bourgogne–Franche-Comté !

Après plus de sept mois d'accompagnement et de mobilisation, M. Jean-Étienne Godot a obtenu gain de cause pour une agente d'une collectivité du Jura.

Cette agente occupait depuis cinq ans un poste aménagé, adapté à sa situation de travailleuse handicapée. Pourtant, la collectivité souhaitait la déplacer vers des postes déclarés inaptés à son état de santé. Face à cette décision injuste, nous avons choisi de ne rien lâcher.

Pendant des mois, nous avons privilégié le dialogue et la recherche de solutions : échanges avec la collectivité, interventions de la médecine du travail, avis médicaux, expertises, contre-expertises et défense constante des droits de l'agente. Mais lorsque le dialogue ne suffit plus, il faut savoir faire preuve de fermeté et rappeler à chacun ses obligations.



TOUS LES HANDICAPS VISIBLES ET NON VISIBLES
Tous concernés, tous légitimes, tous ensemble !



LA FSU TERRITORIALE
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

ET AU NIVEAU SYNDICAL ?



- AUCUNE REPRÉSENTATION
- AUCUNE PRISE EN COMPTE
- AUCUN AMÉNAGEMENT
- AUCUNE VOIX

RIEN POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.

ÇA DOIT CHANGER !



NOUS EXISTONS, NOUS TRAVAILLONS, NOUS CONTRIBUONS !
NOTRE PLACE EST LÉGITIME DANS TOUS LES ESPACES, Y COMPRIS SYNDICAUX !

TOUS LES HANDICAPS SONT CONCERNÉS

HANDICAPS VISIBLES

MOTEUR

VISUEL

AUDITIF

MENTAL

PSYCHIQUE

INTELLECTUEL

MALADIES INVALIDANTES

CANCER

DOULEURS CHRONIQUES

HANDICAPS NON VISIBLES

TROUBLES PSYCHIQUES

TROUBLES COGNITIFS

FATIGUE CHRONIQUE

TROUBLES ANXIEUX

TROUBLES DU SOMMEIL

DOULEURS INVISIBLES

ET BIEN D'AUTRES ENCORE...

L'ÉGALITÉ N'EST PAS UNE OPTION, C'EST UN DROIT SYNDICAL FONDAMENTAL !

INCLUSION

REPRÉSENTATION

RESPECT

SOLIDARITÉ

ÉGALITÉ

NOS REVENDICATIONS

- ✓ UNE REPRÉSENTATION DÉDIÉE DANS LES INSTANCES SYNDICALES
- ✓ UNE PRISE EN COMPTE RÉELLE DE TOUTES LES SITUATIONS DE HANDICAP
- ✓ DES AMÉNAGEMENTS ADAPTÉS POUR UNE PARTICIPATION PLEINE ET ENTIÈRE
- ✓ UNE FORMATION ET UNE SENSIBILISATION POUR CHANGER LES REGARDS

RIEN POUR NOUS, SANS NOUS !
AGISSONS MAINTENANT !



LA DIVERSITÉ NOUS REND PLUS FORTS, L'INCLUSION NOUS REND JUSTES.




ENSEMBLE, FAISONS ENTENDRE NOS VOIX !

Notre détermination a porté ses fruits. Sans avoir à saisir le tribunal administratif, une solution a finalement été trouvée. À compter du 1er juillet, cette agente réintégrera le poste aménagé qu'elle occupait initialement.

C'est une victoire pour cette agente, qui a traversé des mois d'incertitude et de pression. C'est aussi un rappel adressé à toutes les collectivités : le respect des droits des agents n'est pas une option. Lorsqu'un dossier est solide et que le droit est du côté de l'agent, il est du devoir des employeurs publics d'en tenir compte.

Cette affaire démontre également qu'un handicap, qu'il soit visible ou invisible, ne doit jamais conduire à l'isolement, à la mise à l'écart ou à des décisions contraires aux préconisations médicales.

À tous les agents confrontés à des situations similaires : ne restez pas seuls. Faites-vous accompagner, informez-vous sur vos droits et ne renoncez pas. Avec de la solidarité, de la persévérance et un engagement syndical sans faille, il est possible d'obtenir justice.

 **La FSU Territoriale Bourgogne–Franche-Comté sera toujours aux côtés des agents pour défendre leurs droits, leur dignité et leurs conditions de travail.**

Ne rien lâcher. Défendre. Accompagner. Faire respecter les droits de chacune et chacun.

LA FSU TERRITORIALE

Unies pour agir

La FSU Territoriale Région Bourgogne Franche-Comté

5 AVENUE GARIBALDI 21000 Dijon

Mail : snuterbfc@snuter-fsu.fr Tél : 06 65 34 17 78